

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734\*02

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception <b>16/02/2015</b>	Dossier complet le	N° d'enregistrement <b>F01115P0030</b>

#### 1. Intitulé du projet

Projet de construction de logements et d'une école à Joinville-le-Pont

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Catégorie d'aménagement n°36 du tableau annexé à l'article R.122-2 du Code de l'environnement	Terrain d'assiette : 7 758m <sup>2</sup> Surface créée : 2 275m <sup>2</sup> pour une école et environ 9 450m <sup>2</sup> de SDP logements

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Projet de construction d'immeubles de logements avec une école en rez-de-chaussée. Création de place de parking en sous-sol.

## **4.2 Objectifs du projet**

Répondre aux besoins en logements de la ville de Joinville-le-Pont et construire 2 classes d'école supplémentaires sur la commune permettant l'accueil d'une soixantaine d'enfants scolarisés, besoin identifié par la commune.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Les travaux se dérouleront en une seule phase. Le terrain, livré nu, sera excavé dans les proportions nécessaires à la construction des parkings en sous-sol. Après la pose des fondations, la construction du parking, les bâtiments seront édifiés, dont l'école, construite dans le bâtiment le long de la rue de Paris.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet comportera 3 immeubles de logements répartis sur la parcelle et irrigués par un axe piéton traversant privé entre la rue de Paris et le bvd du Maréchal Leclerc.  
Au rez-de-chaussée du bâtiment ouvrant sur la rue de Paris s'installera une école de 12 classes, son préau et sa cours de récréation.  
En sous-sol, s'installeront les places de stationnements destinées aux habitants des logements et aux occupants de l'école.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire et de démolir

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

permis de construire déposé par le maître d'ouvrage

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
terrain d'assiette	7 758 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	11 725 m <sup>2</sup>
Nombre de niveaux	Maximum R+5
place de stationnement	1 place par logement minimum
nombre de classe	12 classes
Nombre de logements	130 en accession / 30 sociaux

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

rue de Paris, rue de la Liberté,  
Bvd Leclerc,  
JOINVILLE-LE-PONT  
VAL-DE-MARNE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 2 ° 46 ' 86 " 75 Lat. 48 ° 81 ' 57 " 97

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Activité de lunetterie désaffectée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

PLU de JOINVILLE LE PONT approuvé le 19 décembre 2007 en conseil municipal.

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Joinville-le-Pont est couvert par le Plan de Prévention du Bruit du Val de Marne approuvé par le décret préfectoral n°2013/2362 le 26 juillet 2013. Les abords du site ne sont concernés par aucune zone de bruit critique ou "point noir" définis par ce PPBE. 2 axes entourant le site sont répertoriés dans la "carte de bruit" du PPBE. Le cadre réglementaire qui définit l'affaiblissement en façade sera respecté et les bâtiments du projets seront isolés en conséquence.  Le cartographie de ce plan est annexée à ce document.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un Plan de Prévention des risques Inondation dont l'arrêté d'approbation a été signé par le préfet le 20 août 2009. La cartographie signale cependant que le site de projet n'est concerné par aucun aléa. Cette cartographie est jointe en annexe.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres polluées seront évacuées en partenariat avec le propriétaire du foncier avant la vente au maître d'ouvrage. Ces terres seront gérées en filière spécialisée.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans la Zone de Répartition des Eaux de l'Albien-néocommien. Le projet n'aura cependant pas d'impact sur ces eaux souterraines puisqu'il n'est pas prévu dans l'opération de captage d'eau dans les nappes et que les nappes de l'abien et du néocommien sont de toute façon à plusieurs centaines de mètres de profondeur et ne sont pas susceptibles d'être impactées par le projet. Une annexe présente cette ZRE.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

#### 4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres excavées seront évacuées par les filières habituelles et spécialisées si nécessaire.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une commune concernée par le risque "Transport de Matières Dangereuses". Joinville-le-Pont est traversée par deux autoroutes radiales (A4 et A86) et 9 routes nationales. Sur ces infrastructures, le transport de matières dangereuses est réglementé suivant la nature des produits transportés et le jour où le transport a lieu. Ce sont principalement les hydrocarbures et les produits chimiques utilisés pour le traitement des films cinématographiques qui transitent par la commune
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le Risque Carrière. Il n'est pas dans la zone d'aléas du PPRN qui couvre la commune. Comme l'ensemble du département du Val-de-Marne, le site est couvert par l'arrêté "Risque Plomb"
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des locaux poubelles seront présents dans les immeubles, permettant la mise en place du tri, et la gestion des déchets se fera comme pour le reste du territoire communal par l'intermédiaire du prestataire URBASER, en charge pour la ville de la collecte et du tri des déchets.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site va basculer d'une occupation "activité" à une occupation mixte logements/équipement public.



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'installe sur une friche industrielle dans un quartier urbain de la commune de Joinville-le-Pont, à proximité du centre-ville.

Cette opération va permettre la requalification d'un terrain à l'abandon, l'évacuation de terres polluées qui pourront être traitées, et surtout, elle va permettre de répondre aux besoins identifiés par la commune en terme de logements et de création de classes.

Le projet ne présente aucun risque pour l'environnement et participe à l'équilibre socio-démographique du territoire joinvillais.

Les enjeux de pollution des sols sont pris en compte par le maître d'ouvrage et les terres impactées seront évacuées en filière spécialisées.

Par ailleurs, une étude circulation a été réalisée (comptages effectués en juin 2014) et permet de comprendre les éventuels enjeux de déplacements et circulation sur le site et ses abords.

Enfin, le projet nécessite une mise en compatibilité des documents d'urbanisme de la commune de Joinville-le-Pont. Cette mise en compatibilité, en cours de réalisation, étendra notamment la zone UC du zonage du PLU à l'emprise du site de projet. A l'occasion de cette procédure, une demande cas par cas concernant l'élaboration éventuelle d'une évaluation environnementale est élaborée elle sera transmise très prochainement par la commune au préfet de région (DRIEE).

Les enjeux environnementaux ayant été analysés, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'élaborer une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent :

Objet
Annexe 6 : Localisation des ZNIEFF et zones Natura 2000
Annexe 7 : Localisation du risque inondation
Annexe 8 : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
Annexe 9 : Localisation des aléas naturels
Annexe 10 : Risque Plomb
Annexe 11 : Zone de Répartition des Eaux
Annexe 12 : Note Faune/Flore de M.MANDON, écologue
Annexe 13 : Localisation du projet dans la Trame Verte et Bleue du SRCE
Annexe 14 : Étude des déplacements autour du site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

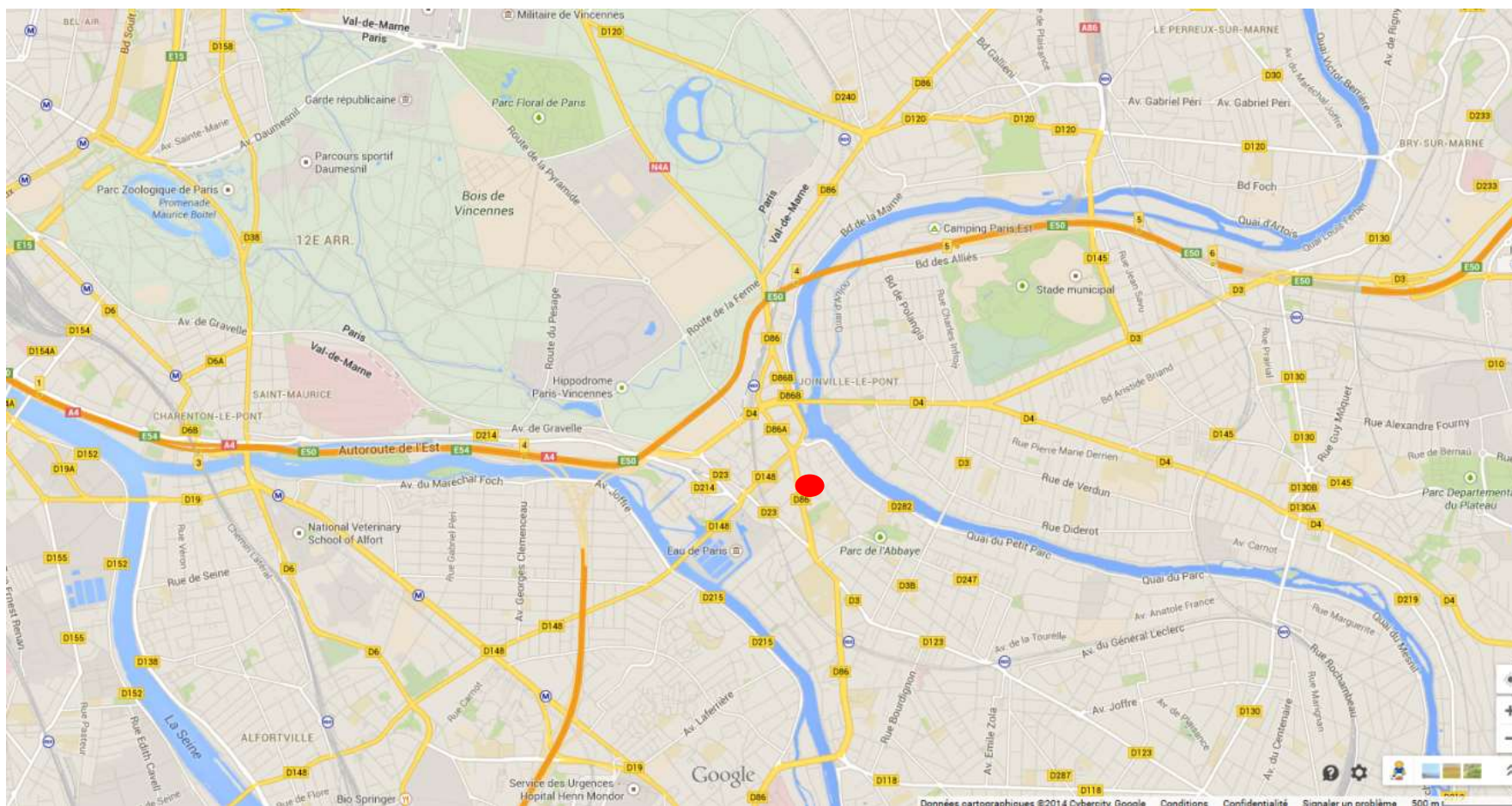
Fait à PARIS

le, 13/02/15

Signature



## Annexe 2 : Plan de situation



● Localisation indicative du site

Source : Google- URBACONSEIL

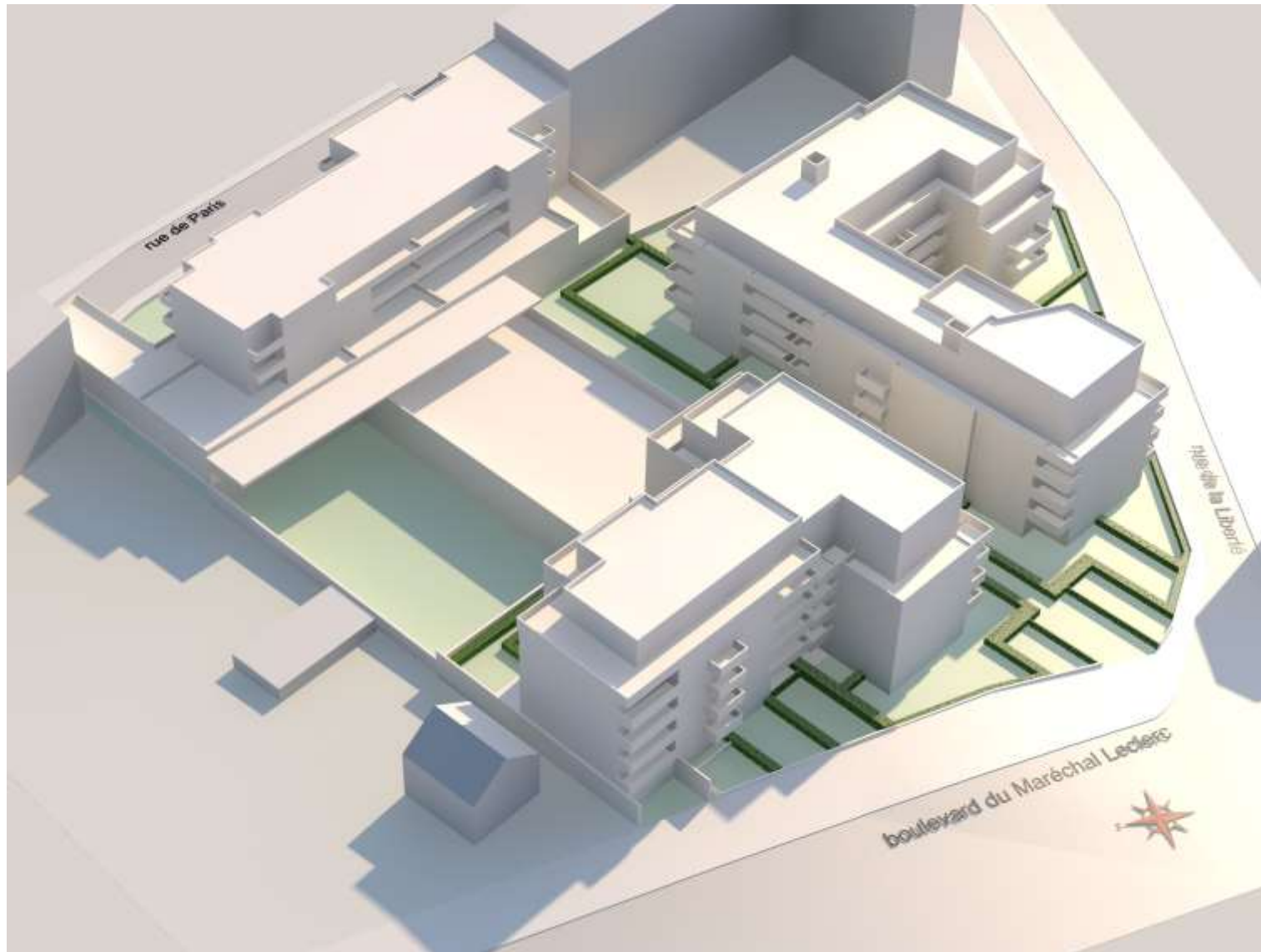


## Annexe 3 : Le projet dans son environnement

Vue lointaine - Photo 1



Vue proche - Photo 2





Annexe 4 : Plan de masse



Annexe 5 : Plan des abords du projet

